

Image not found or type unknown



Contestation de pv pour excès de vitesse

Par **CRISTOBAL**, le **08/04/2009** à **16:37**

Bonjour,rnrnj'ai été verbalisé pour un excès de vitesse (jumelles laser SAGEM)rnrnJe souhaite contester ce PV en fait pour gagner du temps, mes points devant m'être restitués en totalité fin du mois d'AOUT (3 ans sans infractions)rnrnmon motif de contestation serait pour adresse incorrecte rue OK mais ville et département erronés)rnrnAi je une chance que cette procédure et ce motif puissent me laisser un délai suffisamment long pour attendre la fin AOUTrnrnMerci d'avance pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **10/04/2009** à **00:01**

Bonjour,rnrnLes PV pour excès de vitesse, les "erreurs de plumes" et les contestations suites à PV pour tenter d'arriver à ses 12 points, ont été très largement débattus dans ce forum. Un peu de recherches et vous y trouverez certainement de nombreux éléments de réponses.rnrnNous restons cependant à votre dispositions pour d'autres infos qui vous seraient utiles.

Par **citoyenalpha**, le **11/04/2009** à **19:38**

Bonjourrnrnmotif de contestation non recevable.rnrnIl vous reste combien de point et que vous est il reproché?rnrnDans l'attente